



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE LABRUGUIERE

# COMPTES ADMINISTRATIFS

## 2019

### NOTE DE PRESENTATION

- ✓ **Le compte administratif retrace pour chaque budget les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2019, ainsi que les dépenses engagées mais non mandatées et des recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre sur l'exercice, en section d'investissement (restes à réaliser).**
- ✓ **Le compte administratif est en parfaite concordance avec le compte de gestion produit par le comptable de la Commune.**
- ✓ **Pour faciliter la lecture, les chiffres ont été arrondis à l'euro près.**
- ✓ **Pour les budgets annexes, les montants sont affichés en H.T.**

# BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

## **1- Pour assurer son fonctionnement, la Ville a dépensé 4 878 073 €**

### **a) Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 1 191 427 €**

Pour l'année 2019, les charges à caractère général observent une augmentation de 2.28 % par rapport à l'année 2018.

La hausse s'explique par l'évolution des postes suivants :

- Le compte 60611 : Eau et assainissement : l'analyse des consommations par bâtiments a permis de constater des fuites d'eau qui ont été réparées aussitôt.
- Le compte 60632 : fournitures de petits équipements : comprend entre autre, l'achat des matériaux pour le relooking de la salle du conseil municipal fait par les employés municipaux, la réfection de la toiture du vestiaire des filles au stade ainsi que la réalisation de mobilier urbain. En 2019, ce poste a évolué de 13 k€ par rapport à 2018.
- Le compte 617 : études et recherches : observe une augmentation de 8.5 k€ principalement lié à la prise en charge d'une partie du Dispositif Local d'Accompagnement
- Le compte 6232 : fêtes et cérémonies : augmente de 20 k€ suite à la participation de la Ville pour être une ville étape de la Route d'Occitanie.
- Le compte 6262 : frais de télécommunications : enregistre cette année, la dépense liée à l'obligation de modifier nos raccordements pour le système SIP

Le poste suivant est cependant en diminution, venant atténuer l'augmentation du chapitre 011 :

- Les postes d'énergie – électricité (compte 606120) : la mise en place de LED sur le réseau d'éclairage public permet de constater une économie de 32 k€ en 2019 par rapport à 2018.

### **b) Les dépenses de personnel (chapitre 012) représentent 50 % des dépenses de fonctionnement, soit 2 424 152 €**

Ce poste diminue de 2.1% par rapport à l'année 2018. Cette baisse s'explique par le départ d'un policier municipal non remplacé, d'un départ à la retraite et du non-renouvellement du poste de directeur au Centre Culturel. De plus la baisse de certains taux de cotisation comme pour la CNFPT permet de constater cette économie.

### **c) Les charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 815 861 €**

Ce chapitre enregistre une augmentation de 1.91 % soit une somme de 15 k€ qui est principalement liée à une augmentation du poste subventions versées aux associations.

### **d) Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 123 033 €**

Ce chapitre représente les intérêts de tous les emprunts contractés par la Commune. Ce poste diminue d'année en année grâce aux remboursements des emprunts permettant le désendettement de la ville.

## **2- La Ville a enregistré 6 115 783 € de recettes de fonctionnement**

Les recettes sont en augmentation de 7.34 % soit un montant de 417 963 €. Cette variation est liée à la recette exceptionnelle de la clôture du budget Lotissement avec la reprise de l'excédent d'un montant de 387 k€.

a) Atténuation de charges (chapitre 013) sont enregistrés les remboursements de salaires des contrats aidés ainsi que les indemnités versées pour la mise en place de services minimum d'accueil dans les écoles lors des journées de grève (**29 780 €**).

b) Les produits des services et ventes diverses (chapitre 70) s'établissent à **474 191 €**

Ce chapitre est en diminution par rapport à 2018, suite à la baisse des ventes de coupes de bois qui n'ont pas été aussi importantes en 2019 que les deux dernières années. Des ventes de bois à l'unité produits ont été signées pour un montant estimé à 90 k€ mais les recettes réelles ne seront encaissées qu'après la coupe .

La valorisation du personnel des budgets annexes n'a pas été modifiée en 2019 et s'établit à 146 k€.

c) Les impôts et taxes (chapitre 73) ont rapporté **3 859 138 €**

A taux d'imposition inchangés, le produit des contributions directes (compte 73111) augmente de l'ordre de 44 k€ suite à la revalorisation des bases faites par les services des impôts.

De plus en 2019, les droits de mutations reversés à la Ville ont été de 156 k€ soit une augmentation de 31 k€.

d) Au titre des dotations et participations (chapitre 74), la Ville a perçu **1 199 834 €** en 2019 contre 1 227 512 € en 2018.

La diminution de ce chapitre s'explique par la fin des aides des nouveaux rythmes scolaires de 40 k€ mais compensée par l'attribution d'une subvention de 12 k€ pour l'organisation de la fête du sport et la dotation 8.5 k€ pour la délivrance des titres sécurisés (passeports et cartes nationales d'identité).

e) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à **530 567 €** et les produits exceptionnels (chapitre 77) à **13 316 €**.

Les autres produits de gestion courante comprennent les locations des bâtiments communaux ainsi que les redevances de l'éolien enregistrées depuis avril 2019.

Ce poste comprend aussi l'excédent de clôture du budget lotissement pour un montant de 387 459 €.

La réalisation des recettes et des dépenses de fonctionnement de l'année 2019  
génère un excédent brut de 3 005 570 €

Cet excédent est composé :

- ✓ Du résultat net de l'exercice 2019 : 1 237 710 €
- ✓ De l'excédent antérieur cumulé : 1 767 860 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Libellés		CA 2018	CA 2019	2018/2019
011	Charges à caractère général	1 164 881	1 191 427	2.28%
012	Charges de personnel	2 476 242	2 424 152	-2.10%
65	Autres charges de gestion courante	800 541	815 861	1.91%
<b>DEPENSES DE GESTION DE SERVICES</b>		<b>4 441 664</b>	<b>4 432 936</b>	<b>-0.20%</b>
66	Charges financières	133 965	123 033	-8.10%
67	Charges exceptionnelles	652	277	-57.51%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>4 576 281</b>	<b>4 556 246</b>	<b>-0.44%</b>
042	Opération d'ordre de transfert entre section	265 216	321 827	21.35%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>4 841 497</b>	<b>4 878 073</b>	<b>0.76%</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Libellés		CA 2018	CA 2019	2018/2019
013	Atténuation de charges	20 374	29 780	46.16%
70	Produits des services	555 746	474 191	-14.67%
73	Impôts et taxes	3 792 708	3 859 138	1.75%
74	Dotations et participations	1 227 512	1 199 834	-2.25%
75	Autres produits de gestion courante	71 087	530 567	646.36%
<b>RECETTES DE GESTION DE SERVICES</b>		<b>5 667 428</b>	<b>6 093 510</b>	<b>7.52%</b>
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	27 465	13 316	-51.52%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>5 694 892</b>	<b>6 106 826</b>	<b>7.23%</b>
42	Opération d'ordre de transfert entre section	2 928	8 957	205.91%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>5 697 820</b>	<b>6 115 783</b>	<b>7.34%</b>

### **3- La Ville a investi 1 755 409 € pour ses dépenses réelles d'équipements**

- Op 191 : Acquisitions foncières	20 000 €
- Op 195 : Acquisitions de matériels	114 568 €
- Op 197 : Bâtiments communaux	52 932 €
- Op 198 : Bâtiments scolaires	68 013 €
- Op 199 : Aménagement voies communales	263 222 €
- Op. 200 : Aménagement du centre-ville	19 800 €
- Op 215 : Eclairage public	55 948 €
- Op 242 : Forêt communale	53 906 €
- Op 302 : Installations sportives	121 053 €
- Op 308 : Zone d'En Laure	19 275 €
- Op 309 : Espaces verts	2 040 €
- Op 310 : Cimetière des Gaux	270 €
- Op 928 : Centre Culturel	3 784 €
- Op 929 : Maison de l'Enfance	315 755 €
- Op 952 : Vidéo protection	104 612 €
- Op 953 : Accessibilité des bâtiments communaux	56 012 €
- Op 956 : Salle Omnisports	180 599 €
- Op 957 : Aire Valorisation Architecturale	5 978 €
- Op 959 : Route de Ganès	11 622 €
- Op 961 : Défense Incendie	9 900 €
- Op 962 : Rond-point de la Marianne	249 731 €

Les frais liés à la révision du PLU (compte 202) s'élèvent à 8 772 € et 17 617 € ont été versés dans le cadre des opérations de réhabilitation de façades (compte 20422).

Le remboursement du capital emprunté par la Ville, auprès des banques s'élève à 360 754 € (compte 1641 ; 165 ; 1672) ; Le remboursement à l'EPF correspondant à l'acquisition des terrains « En Rouch » ; « Nagret » et « la Tignarié » représente 59 965 €

#### **4- Pour financer ses investissements, la Ville a mobilisé 1 519 477 € de recettes réelles**

- ✓ Les subventions perçues représentent 504 237 €
- ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA (récupéré sur les dépenses d'investissement de 2018) s'élève à 223 480 €
- ✓ Le produit des Taxes d'Urbanisme est de 65 146 €
- ✓ L'avance faite à la création du budget Lotissements est reversée au budget principal pour 4 071€

L'excédent de fonctionnement reporté pour financer les investissements avait été voté pour un montant de 722 543 €.

Au chapitre 040, figure le montant des amortissements pour 321 827 €.

Les restes à réaliser en dépenses qui seront reportés sur 2020, représentent 1 730 943 € (travaux concernant la construction de la Maison de l'enfance et la route de Ganès...)

En recettes, 795 838 € de restes à réaliser correspondent à des subventions acquises mais non perçues.

**La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 1 614 396 €  
après prise en compte des restes à réaliser.**

## SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Résultat d'investissement reporté	332 848 €		
Remboursement de la dette	360 754 €	<b>Recettes définitives :</b>	
Autres immobilisations financières	59 965 €	Excédent de fonctionnement	722 543 €
Reversement taxe aménagement	2 662 €	Ressources propres : FCTVA ...	288 626 €
<b>Travaux &amp; acquisitions :</b>		Subventions	508 308 €
Opérations d'équipement	1 755 409 €	<b>Recettes remboursables</b>	
		Emprunts	- €
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>Recettes d'ordre</b>	
Transfert de section à section	8 957 €	Amortissements	321 827 €
Opérations patrimoniales	508 020 €	Opérations patrimoniales	508 020 €
Restes à réaliser	1 730 943 €	Restes à réaliser	795 838 €
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>		<b>DEFICIT DE FINANCEMENT</b>	1 614 396 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 759 558 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 759 558 €</b>

CHAINE DE L'EPARGNE DE 2012 à 2019								
Montants en K€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes de gestion des services	5 585	5 828	5 608	6 412	5 656	6 364	5 667	6 094
- Dépenses de gestion des services	4 507	4 772	4 801	4 851	4 523	4 609	4 442	4 433
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>1 078</b>	<b>1 056</b>	<b>807</b>	<b>1 561</b>	<b>1 133</b>	<b>1 755</b>	<b>1 225</b>	<b>1 661</b>
+ Produits exceptionnels larges *	105	12	12	3	11	5	3	13
- charges exceptionnelles larges *	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>1 183</b>	<b>1 068</b>	<b>819</b>	<b>1 564</b>	<b>1 144</b>	<b>1 760</b>	<b>1 228</b>	<b>1 674</b>
- Remboursements des intérêts	268	201	183	361	102	148	134	123
<b>= Epargne Brute</b>	<b>915</b>	<b>867</b>	<b>636</b>	<b>1 203</b>	<b>1 042</b>	<b>1 612</b>	<b>1 094</b>	<b>1 551</b>
- Remboursement du capital	340	300	305	371	419	414	412	361
<b>= Epargne NETTE</b>	<b>575</b>	<b>567</b>	<b>331</b>	<b>832</b>	<b>623</b>	<b>1 198</b>	<b>682</b>	<b>1 190</b>

# BUDGETS ANNEXES

## BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

En 2019, les prix sont restés inchangés, pour une consommation de 120 m3 (location du compteur comprise) le prix du m3 d'eau assainie est facturé 3.47 € TTC.

La facture d'eau-assainissement est calculée suite au relevé réel effectué en début d'année.

Un premier rôle comprenant 50% de cette consommation réelle et le montant total de l'abonnement est envoyé aux utilisateurs, puis une deuxième facture comprenant le solde de la consommation.

### 1- Section de fonctionnement

**Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 894 205 € :**

La fourniture d'eau par Véolia représente une dépense de 311 855 € correspondent à 561 872 m3 achetés pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ; le prix moyen du m3 est de 0.555 €.

- Les autres dépenses à caractère général s'élèvent à 21 595 €
- La valorisation du personnel à 35 000 €
- Le reversement de la redevance 2018 à l'agence de l'eau Adour-Garonne à 90 507 €
- Les admissions en non-valeur représentent 4 272 €.
- Le montant des redevances transférées sur le budget Assainissement, s'élève à 303 318 €.
- Les intérêts de la dette : 44 841 €
- la dotation aux amortissements : 82 383 €

**Les recettes d'exploitation représentent un montant de 1 016 453 € :**

Le volume d'eau facturé en 2019 (eau consommée en 2018) est de 369 563 m3 et correspond à 3 262 abonnements.

Suite à la réalisation de travaux de branchements et de remplacements de compteurs, 47 742 € ont été facturés.

**Le résultat de l'exercice 2019, en section d'exploitation est de 122 248 €.**

### 2- Section d'investissement



**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 171 816 € :**

- 14 316 € pour des remplacements de branchements en plomb (Op.402)
- 4 920 € pour l'acquisition de compteurs (Op. 942)
- 80 589 € pour divers travaux de branchement sur les réseaux (Op. 945)

Le remboursement du capital emprunté sur ce budget est de 71 413 €.

**Les recettes d'investissement représentent un montant de 82 383 € :**

Les recettes d'investissement représentent les amortissements

## **BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

### **1- Section de fonctionnement**

**Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 298 349 €, soit**

- Les dépenses à caractère général pour 61 097 €
- La valorisation du personnel pour 15 000 €
- Le reversement de la redevance à l'agence de l'eau Adour-Garonne pour 52 495 €
- Les intérêts de la dette pour 61 675 €
- La dotation aux amortissements pour 107 741 €

**Les recettes d'exploitation représentent un montant de 353 526 €, soit**

- Les redevances d'assainissement 304 738 € encaissées lors de l'émission des factures
- Les frais de raccordement demandés par des particuliers pour 7 643 €
- La prime pour épuration 14 895 € versée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

**Le résultat de l'exercice 2019 en section d'exploitation est de 55 178 €.**

### **2 - Section d'investissement**

**Les dépenses d'investissement sont de 142 362 € :**

- 19 426 € pour des travaux sur les réseaux (Op. 931)
- 2 534 € pour l'acquisition de pompes de relevage (Op.942)

Le remboursement du capital emprunté est de 94 153 €.

**Les recettes d'investissement représentent un montant de 122 388 € :**

Les recettes d'investissement représentent le montant des amortissements

## **BUDGET DU SERVICE DES POMPES FUNEBRES**

### **1- Section de fonctionnement**

**Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 91 716 € :**

- Les dépenses à caractère général pour 31 889 €
- La valorisation du personnel à 58 000 €
- La dotation aux amortissements pour 1 826 €

**Les recettes d'exploitation représentent un montant de 103 187 € :**

Ces recettes correspondent aux prestations facturées : obsèques (78 sépultures en 2019 ; 58 en 2018 ; 61 en 2017) et autres opérations funéraires (arrivées de corps, creusement de fosses ...)

**Le résultat de l'exercice 2019 en section d'exploitation est de 11 471 €.**

**Augmenté des excédents antérieurs cumulés, l'excédent d'exploitation à reporter sur le budget 2020 sera de 54 786 €.**

### **2 - Section d'investissement**

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 150 € : acquisition de matériels**

**Les recettes d'investissement représentent un montant de 1 826 € : le montant des amortissements.**

**L'excédent d'investissement à reporter sur le budget 2020 sera de 10 326 €.**

## **BUDGET LOTISSEMENTS LA SIGOURRE – LES AURIOLS**

Par délibération en date du 12 décembre 2019, il a été décidé de clôturer ce budget annexe Lotissements au 31/12/2019. Considérant que le lot n° 23 ne trouvait pas d'acquéreur et qu'il restait le seul lot invendu ; ce terrain a été basculé sur le Budget Principal de la Commune

Après avoir reversé au Budget Principal de la Commune, l'avance qui avait été faite à la création du budget annexe, l'excédent de fonctionnement dégagé soit **387 458.86 €** a été inscrit en recettes sur le budget principal de la Commune.

Les autres écritures en dépenses et recettes retracent uniquement la valorisation du stock.

## **BUDGET DU SERVICE CINEMA**

Ce budget annexe, permettant d'individualiser les dépenses et les recettes propres à l'unique activité cinéma du Rond-point, n'affiche qu'une section d'exploitation.

### **Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 54 511 €**

- 31 353 € pour la programmation et la location des films auprès de Véociné
- 1 659 € pour la maintenance des appareils de projection
- 1 350 € pour les affiches
- 436 € pour l'impression des tickets et 3 126 € pour les programmes
- 660 € de cotisations (Agce Développement Régional, Art & Essai)
- 5 927 € pour les taxes versées au Centre National du Cinéma
- La valorisation du personnel à 20 000 €

### **Les recettes d'exploitation représentent un montant de 54 505 €**

Ces recettes correspondent principalement aux entrées pour 44 111 € soit 10 897 spectateurs.

La subvention « Art et Essai » reçue cette année s'élève à 10 224 € et les produits d'activité annexes ont rapporté 170 €.

**Pour l'exercice 2019, ce budget présente un petit déficit de 5.25€, qui vient en plus du déficit d'exploitation des années précédentes .**

**Le résultat d'exploitation, à reporter sur le budget 2020, sera de – 609.75 € .**